

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 4 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon - Hautefort », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire Pôle des Services Publics, sous la présidence de M. Jean BOUSQUET.

Date de convocation : 21 février 2014

PRÉSENTS :

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	87
Présents	53
Votants :	53
Pour :	53
Contre :	0
Abstention :	0

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Claude de FLEURIEU, Jean-Pierre CHATORET, Gérard DEBET, Christian OUSTALET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Christian SÉGUI, Marcel THIOLAT, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean DEMAISON, Alfred GALVAO, Annie DELAGE, Marcel BAYLE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Simone DONZEAU, Claude MALAURIE, Serge EYMARD, Raymonde BUCHET, Pierre AUGUSTE, Daniel FRÉMONT, Patrick PASSERIEUX, Jean-Claude BOYER, René GAILLARD, Gérard DEVAUX, Alain CLUZEAU, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Bernard DURAND, Joël DURAND, Claude DELPY, Jean BOUSQUET, Pierre ROUBY, Arsène DURET, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER, Irène CHARRETTE, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Lucien VILLEMAINE, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Gérard BOYER représente Dominique DURUY, Michel JOFFRE représente Jacqueline CHAINE, Maurice MARNEIX représente Hervé BOUTIN, Annie GUYOMAR représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS Titulaires : Andrew RUBINSTEIN, Dominique DURUY, Bernard PLAZANET, Michel BARDET, Frédéric LÉON, Gérard MERCIER, Jessica GRAFFEUIL, Jacqueline CHAINE, Philippe JOFFRE, Jean-Michel LAGORSE, André LUC, Jacques MIGNOT, Jean-René SKOWRON, Paul-Emmanuel MOULIN, Daniel BOUTOT, Corinne ROMER, Véronique VERGNOLLE, Claude SAUTIER, Hervé BOUTIN, Francis AUMETTRE, Christian BERGES, Camille GÉRAUD, Jean-Charles CHAPUT, Gérard LACHAUD, Arlette SAURET, Laurent MONTEIL, Marc CHAPON, Michel LAPOUGE, Marie-Claire FOUGEYROLLAS, Daniel SALON, Jean-Louis SAUGUES, Danièle CAZAUVIEILH, Caroline TATI-PERROT, Frédéric GAUTHIER, Romain VEYSSET, Caroline BAMBOU, Nicole RAVIDAT, Patrick FAURE.

SECRÉTAIRE : M. Lionel ARMAGHANIAN

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association « Tour du Limousin »

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part de Monsieur le Président de l'association « Tour du Limousin » pour l'organisation de l'arrivée à Grèzes de la 2^{ème} étape du Tour du Limousin le mercredi 20 août 2014. La subvention demandée s'élève à 8 500€, ce qui représente 50% du coût d'une arrivée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 8 500 euros au Tour du Limousin,

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Certifié exécutoire
le :
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 5 mars 2014.

Le Président,

Jean BOUSQUET.